

Olympique Darnétal

Section athlétisme

Compte-rendu de l'assemblée générale du 24 juin 2022

Accueil / mot du président

Le président Laurent Lemonnier remercie les 12 adhérents (liste en annexe) qui ont répondu à la convocation pour cette assemblée générale, moment important pour le bon fonctionnement de l'association. Laurent excuse notamment Yannick Lejail entraîneur et membre du bureau qui ne peut être présent. Laurent remercie Elvis Essienth, conseiller municipal délégué aux sports pour sa présence et remercie la Ville pour la mise à disposition de la salle. Mr Essienth est rejoint en cours de réunion par Christopher Langlois, 1er adjoint, en charge de la jeunesse et des sports.

Le président remercie également les membres du bureau pour leur participation au sein du club tout le long de l'année mais regrette cependant la très faible participation des adhérents à l'AG.

Bilan de la saison 2020/2021

Bilan moral

Les effectifs sur la saison sont de 62 adhérents. C'est mieux que la saison passée (43, +44%) mais beaucoup moins qu'avant Covid (96,-35%).

Répartition des effectifs

33 Femmes pour 29 Hommes (18/25 A-1)

8 Darnétalais (13% en baisse) pour 54 (87%) hors commune dont 17 Rouen et 11 St Jacques

La saison 2021/2022, aurait pu être un retour à une activité quasi « normale » du club au vu de la fin progressive des restrictions sanitaires. Malheureusement, nous avons été privé de notre équipement principal, la piste, pour la pratique de l'athlétisme entre les mois de d'août 2021 et avril 2022.

Laurent explique avoir passé beaucoup de temps sur ce dossier et rappelle les principaux faits :

- message de la mairie du 5 août 2021 informant l'indisponibilité de la piste du 9 août au 15 octobre 2021 afin de réaliser un terrain de football

- message de la mairie du 19 août 2021 suite à une interrogation sur l'évolution des travaux : *« à l'issue des travaux de réalisation du terrain synthétique, la piste d'athlétisme sera remise en état et de nouveaux aménagements seront réalisés dans le but de pouvoir obtenir plus tard une piste homologuée. La future piste sera donc composée de 6 couloirs sur la ligne droite (état actuelle) et 6 couloirs sur l'anneau, avec un dégagement de 1m20 entre la piste et la clôture périphérique. Un sautoir sera présent dans l'anneau coté forêt. le socle en béton avec la butée sera conservé , butée qui sera repositionnée , permettant ainsi la pratique exclusive du lancer de poids. »*

-6 octobre visite du chantier on nous constatons une absence de délimitation des virages et l'absence de rechargement de sable

- message de la mairie du 21 février 2022 qui propose l'installation de plifix (cf annexe 2) pour matérialiser un anneau de 400m

- message de la mairie du 6 avril informant que la piste est enfin rechargée en sable et praticable. Les plifix sont commandés. Cela fait déjà les $\frac{3}{4}$ de la saison sans piste.

- 24 juin : Aujourd'hui encore la piste ne répond pas à nos attentes. La priorité n°1 reste pour le club la matérialisation des virages – aucune date n'est annoncée pour l'installation des plifix. Un travail reste également à réaliser sur la zone de saut (extrêmement dangereuse du fait d'une différence de niveau entre la zone d'élan et la bordure du bac à sable) et la zone de lancer, toujours orientée vers le grillage du terrain de foot. Les membres du bureau regrettent le manque total de

concertation de la mairie avec le club en amont de ce projet, projet qui l'a portant fortement impacté. L'absence de piste a eu aussi un effet indirect sur la sécurité des athlètes qui ont reporté les entraînements dans le Bois du Roule peu adapté pour la vitesse du fait des ornières provoquées par la sur-fréquentation, la mise à nue de racines et la remontée des cailloux. Différentes blessures aux chevilles sont à déplorer.

La ville ne comprend pas notre position. La piste répond à ses attentes. Elle a été agrandie pour une future homologation et rechargée en sable. Il n'y a plus de cailloux ni d'ornières et son accès est strictement limité. L'équipement est en adéquation par rapport à la situation du club.

Les adhérents présents ne partagent pas ce constat et font part de leur mécontentement. Une piste sans virage ne peut pas être considérée comme un équipement fonctionnel répondant aux attentes et précisent qu'en l'absence de sautoir en parallèle des couloirs, aucune homologation ne sera possible. Laurent Morel précise également la présence de grandes zones dans les virages où l'eau stagne dès qu'il pleut. Ces zones sont plus importantes que sur l'ancienne piste et apparaissent avec des pluies beaucoup moins fortes qu'avant. Cette stagnation d'eau peut dégrader rapidement le revêtement et faire apparaître une végétation non souhaitée.

Laurent Morel profite également de l'occasion pour rappeler tous les problèmes de vestiaires (eau, radiateur, porte) sur l'année et le manque de communication. Laurent Lemonnier estime qu'il y a également un problème sur l'éclairage du parcours du 1km et a demandé une réunion sur place. Cette réunion reste à cadrer.

Conclusions sur le bilan moral : on entre malheureusement dans un cercle non vertueux qui ne présage rien de bon pour l'avenir. La mairie indique qu'elle ne peut pas investir plus au regard du faible nombre d'adhérents et du manque de dynamisme de notre section mais, d'un autre côté, le club peut difficilement recruter de nouveaux adhérents et porter de nouveaux projets avec les équipements dans leur état actuel et la concurrence de gros clubs à proximité.

Bilan sportif

Le fait marquant

Sébastien Delannoy est devenu champion de Normandie du semi-marathon dans sa catégorie

Courses Club

Urban'trail de Dieppe : bonne participation

Corrida du Marais Vernier : a concerné moins d'athlètes

Participations

Fête du sport du 3 juillet 2021.

Étaient proposés :

Le matin, une marche nordique dans le bois .

L'après-midi, un triathlon (une course, un saut, un lancer). Les performances étaient converties en points selon l'âge et le sexe des participants.

Le matin, 6 marcheurs nordiques encadrés par Xavier ont bravé une météo peu favorable pour un parcours en forêt. L'après-midi, nous étions nombreux du club pour accueillir une cinquantaine d'enfants sur les différents ateliers.

Téléthon : relais non-stop de 9h à 17h sur un parcours autour de la mairie de Darnétal (parvis + jardin des couleurs). !

– 145,5 € récoltés pour le Téléthon

– 82,5 km effectués par le relayeur principal (plus grande distance effectuée en 1 heure :

12,5 km par Bruno B)

Les 10 km

Reprise de l'organisation après 2 années d'interruption. Laurent remercie la mairie pour le soutien financier mais non encore versé à ce jour ce qui nécessite une avance sur trésorerie du club.

Cette manifestation, en parcours urbain, reste compliquée à organiser et nécessite presque 50 bénévoles. Remerciements appuyés à tous les bénévoles particulièrement les « extérieurs » du club. Reste la difficulté de mobiliser sur cette action dans un club en baisse de licenciés.

D'autre part, le nombre de coureur a été lui aussi en baisse par rapport à 2019 (constat de nombreuses organisations excepté Isneauville). Au moins 20% de dossards disponibles.

Echec sur la marche nordique avec seulement 8 participants

Difficulté avec Normandie course à pied au niveau des inscriptions (enfants inscrits alors que non autorisés)

Gros problème de sécurité. Un jeune a fait un malaise dans les 1ers kms. Les signaleurs n'avaient pas de n° de téléphone à appeler. Une fois la protection civile prévenue, elle nous a informé que sa prestation ne prévoyait pas le déplacement sur le parcours. Le jeune a dû être véhiculé par le bénévole au PC course. Le médecin une fois prévenu n'a pas non plus réagi.

Tour des groupes

Running, groupe de 18h15 : Yannick a laissé un message. Il avait l'impression d'une saison plus "vide" ou "creuse" que les années précédentes, mais s'est aperçu en faisant le bilan que cela n'est pas du tout le cas...

Point négatif :

Il lui semble que les effectifs du groupe sont en baisse par rapport à l'année précédente. Cette impression vient du nombre moyen de présents à chaque séance. En regardant quel(le)s athlètes sont partis la/les saisons précédentes, il note surtout des départs pour blessures (des recrues arrivées déjà blessées et n'ont fait qu'un an) et au moins 3 départs géographiques. Depuis, le groupe ne semble pas avoir trop fondu.

La piste du bois du roule n'est pas encore au niveau.

Points positifs :

- De belles participation du groupe aux courses financées par le club et pas mal de très belles voire très belles places par catégorie
- De belles participations des uns et des autres à d'autres courses : la saison a finalement été bien remplie malgré la crise sanitaire
- Participation d'Amélie, Christophe et moi-même aux championnats départementaux de Cross country le 16/01/2022 ; il note que l'OD a réussi à réunir 2 équipes chez les hommes avec une très belle participation du groupe de 17h15 !

Saison 2022-2023 :

- Le groupe souhaite se préparer et participer à un semi voire un marathon extra-départemental voire extra-régional ; même si j'avais avancé Deauville 2022, l'objectif reste à définir par le groupe, voire les groupes.
- espère la saison prochaine pouvoir aller au marché de Noël

Running, groupes de 17h15 : reprise en petits groupes les mardi, jeudi et dimanche avec des sorties improvisées. A noter depuis la mise à disposition de la piste le 6 avril, Bruno propose un entraînement spécifique le mardi pouvant intéresser les 2 groupes. La participation moyenne reste assez faible (covid, blessures) et ces groupes ne parviennent pas à recruter de nouvelles personnes.

Marche nordique, groupe du mardi: Catherine Morel et Xavier Vadeleau ont encadré l'activité avec des parcours dans les environs et une moyenne d'une dizaine de participants par séance.

Marche nordique, groupe du samedi : encadrement d'un groupe par Alexis – auto-entrepreneur – pour relancer l'activité. Faible participation au final malgré la qualité de l'intervenant

Aquarunning : activité animée par Eric Morel avec une dizaine de personnes en moyenne

Bilan financier

José Nolius présente le bilan financier du club du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Le total des charges s'élève à 5575,15€ et le total des produits à 5571 € faisant apparaître un résultat négatif de 4,15 €. Le détail des comptes est présenté en annexe 3.

Le bilan financier n'amène pas de remarques.

Préparation de la saison 2022/2023

Point sur les activités

Running :

groupe de 17h15 : proposition de fusion des 2 groupes le mardi pour entraînement spécialisé piste

groupe de 18h15 : Yannick continue l'encadrement du groupe comme cette saison

Marche nordique

du mardi : suite à l'arrêt de Catherine, un encadrement 'tournant' sera instauré pour permettre le maintien de cette activité

du samedi : faute financièrement de pouvoir renouveler le contrat d'Alexis, il est proposé un encadrement 'tournant' les 1er et 3ème samedi de chaque mois.

PPG :

Bruno propose de reprendre l'activité de PPG les 2ème et 4ème samedi de chaque mois.

Cette activité est adaptée à tous même aux marcheurs. Ainsi, le club sera en mesure de proposer une activité tous les samedis matins par alternance marche/pph

Aquarunning :

Par message du 18 juin, la mairie nous informe, sans information préalable, d'une modification du règlement intérieur de la piscine :

Dans le cadre de la reconduction des conventions qui arrivent à échéance, et dans le but que vous puissiez organiser votre pratique (recrutement , formation etc...), je tenais à porter à ta connaissance une disposition que nous mettrons en place dès septembre pour toutes les utilisations du bassin de la piscine municipale en dehors des horaires de présences des MNS.

Voici l'article qui figurera sur la prochaine convention.

Article 7 : Responsabilité des créneaux horaires

Chaque créneau attribué à l'association doit être impérativement encadré par du personnel majeur, qualifié et compétent dans le cadre des règlements de la fédération de tutelle de l'association.

S'agissant d'activité aquatique, cette (ou ces) personne(s) devra (ont) être présente(s) dans l'établissement pendant toute la durée de la mise à disposition.

Cette (ou ces) personne(s) devra (ont) être titulaire d'un diplôme ou d'une qualification de sauveteur aquatique ou de maître-nageur.

Par conséquent, l'association est tenue de fournir à la Ville, avant chaque période d'utilisation, la liste de ces responsables de groupe, accompagnée des photocopies des diplômes et autres documents justificatifs.

Tout remplacement ponctuel d'un responsable devra être assuré par une personne aux compétences équivalentes.

En cas d'absence d'un responsable compétent, l'accès aux installations de l'établissement sera interdit aux adhérents.

En conséquence, votre fédération de référence n'étant pas une fédération dispensant des séances d'apprentissage de la natation ou même de plongée (éducateurs qualifiés pour encadrer les activités aquatiques), vous ne pourrez plus pratiquer si vous ne disposez pas, pour chaque séance, d'une personne sachant :

- *Réagir en cas de noyades.*
- *Mettre en place le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) qui est obligatoire dans les établissements de baignade d'accès public et payant depuis 1998 (code du sport, paragraphe 3 Article A.322-1).*
- *Utiliser le matériel de secours (masques à oxygène, défibrillateur au bord du bassin etc...).*

En l'absence d'une personne suffisamment qualifiée au sein du club et dans l'impossibilité financière de faire appel à une prestation extérieure, nous sommes contraints d'abandonner cette activité.

Les 10 km

Compte tenu du dernier retex, une réflexion sera menée prochainement sur le devenir de cette course :

- maintien en état
- modification du parcours afin de mobiliser moins de bénévoles
- abandon
- remplacement par un trail dans le dois du Roule sous d'autres conditions...

La Darn'étap

La Darn'étap course de 7km réalisée après 5 manches qualificatives de 7km également à terminer obligatoirement en moins d'une heure chacune est prévue le 11 septembre 2022.

Un débat a lieu sur la nécessité ou non de la présence d'un médecin (obligatoire pour un trail de plus de 2h). Les membres de l'AG actent que, en application du règlement de la Darn'étap, la seule course permettant le classement est celle de 15h et que le 1er de la cette course mettra moins de 2h pour franchir les 7km. Les manches qualificatives, qui ne font pas l'objet d'un classement, ne rentrent pas dans les critères nécessitant la présence d'un médecin.

Le dossier sera déposé à la mairie la semaine prochaine.

La fête du sport 2022

Laurent fait part de la forte sollicitation de la ville pour participer comme l'année dernière à la fête du sport qui inclura l'inauguration du nouveau terrain de football . Pour rappel, il est impossible de

refaire les mêmes activités que l'année passée du fait des insuffisances de la piste et de la présence des chenilles processionnaires dans le bois. Aucune personne présente à l'AG n'est disponible le 2 juillet. Un appel par mail va être réalisé à l'ensemble des membres de l'association.

Tarifs

La FFA annonce une augmentation de sa part sur les licences de 7 €, la ligue 1 € et le comité a annoncé le maintien de la part actuelle.

Laurent regrette l'augmentation exceptionnellement forte de la FFA dans un contexte post-covid encore très incertain. Le surcoût ne peut être pris à la charge du club, il est proposé une augmentation de 8 € de l'ensemble des cotisations à savoir :

Licence Athlé loisirs : commune 70 hors commune 80 €

Licence Athlé santé : commune 70 hors commune 80 €

Licence Athlé compétition : commune 100 € hors commune 110 €

Les nouveaux tarifs sont votés à l'unanimité

Il est néanmoins proposé une réduction de 10 € du montant de la future licence aux bénévoles de la course des 10 km

Cette proposition est votée à l'unanimité

Élection du bureau

Malika et Catherine Morel ont fait part de leur souhait de quitter le bureau. Il n'y a pas de nouvelles candidatures.

Laurent Morel, José Nolius, Laurent Lemonnier, Yannick Lejail, Eric Morel, Denis Plessis, Bruno Courtin, Xavier Vadeleau, Françoise Grimal, Thierry Lecroq et Emmanuel Cavé, Delphine Carles sont élus à l'unanimité

Élection du président, trésorier et secrétaire

José Nolius informe sa volonté de ne plus être le trésorier de club. Il est remercié pour son implication depuis de très nombreuses années.

Se proposent aux postes de président : Laurent Lemonnier, de trésorière Amélie Coeur d'Acier et de secrétaire Françoise Grimal

Les président, trésorière et secrétaire sont élus à unanimité.

Annexe 1

Membres présents

Lemonnier Laurent : Président

Nolius José :Trésorier

Courtin Bruno Entraîneur, membre du bureau

Morel Catherine Encadrante marche nordique – membre du bureau

Morel Eric Encadrant aquarunning – membre du bureau

Cavé Emmanuel Membre du bureau

Plessis Denis Membre du bureau

Morel Laurent Membre u bureau

Dubonne Christine

Plessis Isabelle

Coeur d'Acier Amélie

Heintz Franck

Absent excusé

Lejeai Yannick Entraîneur – membre du bureau

Annexe 2 : Plifiz



Il a été demandé des plifix de 3 couleurs, une couleur tous les 20m, une autre tous les 50 m et une dernière tous les 100 m

Annexe 3 – bilan financier

BILAN FINANCIER : OLYMPIQUE DE DARNÉTAL SECTION : ATHLE
DU 1/07/2021 AU 30/06/2022

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat		70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		Prestation de services facturée	
Achats non stockés de matière et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	427,42	74 - Subventions	
Autres fournitures		État :	
Achat de marchandises	2616,22	Région :	
61 - Services extérieurs		Département (à détailler)	
Locations		* Aide au sport (demandes spécifiques inclus)	
Entretien réparation		* Pass'Sport 76	
Assurance	307,17	* Manifestations	
Documentation		Autres (à préciser)	
Frais d'engagement	334	Commune :	39,33
Divers (à préciser)		* Remboursement stage	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		Fonds Européens	
Frais postaux et télécommunications	27,84	CAF	
Déplacements, missions		Autres recettes (à préciser)	
Publicités et publication			
Services bancaires, autres	15	75 - Autres produits de gestion courante	
63 - Impôts taxes		Cotisations statutaires provenant des membres	1297
Impôts et taxes sur rémunération		Dons reçu, mécénat	100
Autres impôts et taxes		Perception d'engagement lors d'un événement, d'une compétition	241
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	
Rémunération des personnels	1347,50	77 Produits exceptionnels (à préciser)	
Charges sociales		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - Transfert de charges	
65 - Autres charges de gestion courante			
Frais d'affiliation			
Licences	500		
Autres charges de personnel (à préciser)			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)			
TOTAL DES CHARGES	5575,15	TOTAL DES PRODUITS	5571
		- 4,15	

Annexe 2
Bilan financier